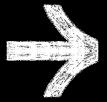


GUIDE DE COMMUNICATIONS

GUIDE DE NORMES - 2025

Document préparé par Justine Lemelin



GUIDE DE COMMUNICATION

Ce guide constitue l'**outil de référence** pour la création de contenus textuels et visuels du Groupe communautaire L'Itinéraire, tant pour les communications internes qu'externes. Il a pour objectif d'assurer la **cohérence des normes graphiques et rédactionnelles** dans l'ensemble de ses communications.

Nous vous remercions d'utiliser ce guide pour toutes vos communications imprimées et numériques.







GUIDE DE NORMES - 2025



Le Groupe communautaire L'Itinéraire accompagne les personnes en situation de précarité à prendre leur place dans la société avec dignité. Il offre des programmes et des services adaptés à la réalité des camelots et des participant·e·s. L'organisme, étant en constante évolution, voit sa **mission** ainsi que les **moyens** mis en place pour l'accomplir appelés à changement régulier.

LA MISSION

Accompagner des personnes de 18 ans et plus, en situation de vulnérabilité sociale et économique, à risque d'itinérance, aux prises avec des problèmes de dépendance ou de santé mentale, afin de leur permettre de devenir des citoyens à part entière.

LES MOYENS

Offrir de nombreux programmes de réinsertion et de formation, divers services, ainsi qu'un accompagnement adapté à la réalité et aux besoins des camelots et des participant·e·s.





GROUPE COMMUNAUTAIRE L'ITINÉRAIRE





GROUPE COMMUNAUTAIRE L'ITINÉRAIRE

Magazine L'Itinéraire

- Donner une voix aux sans-voix
- Implication sociale

Programme camelot

- Formation et soutien
- Revenu d'appoint

Café Monsieur Paul

- Sécurité alimentaire
- Programme d'employabilité
- Programme PAAS Action

Programme AIR

- Accompagnement et intervention de rue
- Service de première ligne
- Cohabitation sociale
- Projet de médiation communautaire

Carte-repas solidaire Programme de bénévolat



pour personnes autochtones

Café Maison ronde

- Sécurité alimentaire
- Réinsertion sociale
- Programme d'employabilité
- Transition vers l'emploi ou le retour au études

Intervention

Carte-repas solidaire











DIGNITÉ & **RESPECT**

INNOVATION SOCIALE & ACTION CONCRÈTE

IMPACT SOCIAL

INCLUSION & ENGAGEMENT **SOLIDARITÉ & ENTRAIDE**





GUIDE DE NORMES - 2025





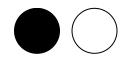
IDENTITÉ VISUELLE



Le logo principal peut être utilisé en noir et en blanc

En aucun cas, le logo ne peut être utilisé dans d'autres couleurs.

Il doit de préférence être présenté sur fond blanc ou noir, mais peut, en de rares occasions et lorsque cela le demande, apparaître sur un fond de couleur. **La lisibilité doit toujours primer sur l'esthétisme** en toutes circonstances.















Le logo sur fanion est principalement utilisé sur les couvertures du magazine. Il peut aussi être utilisé sur d'autres supports pour **favoriser la lisibilité du logo**.

L'option fanion peut être utilisée dans des cas tels que les vidéos, où l'arrière-plan pourrait nuire à la lisibilité du logo, ou encore dans le but de faire ressortir le logo sur un document de présentation ou un support imprimé.

Le logo principal est toutefois à privilégier.







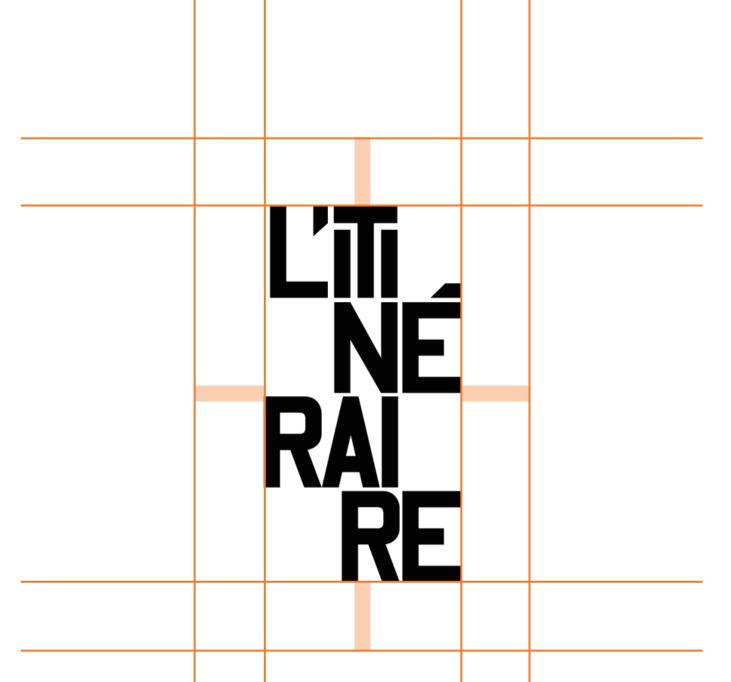


Un périmètre correspondant à la hauteur du « i » de la section supérieure « L'ITI » dans le logotype doit être respecté autour du logo

Pour une visibilité optimale du logo, aucun élément visuel ne peut être placé à l'intérieur de ce périmètre.

Dans le cas où le périmètre ne peut être respecté (fond photographique, animé ou complexe), il faut optimiser au mieux la lisibilité du logo en choisissant l'emplacement adéquat.









GROUPE COMMUNAUTAIRE L'ITINÉRAIRE

En aucun cas, il ne faut :

- Déformer le logo, que ce soit verticalement, horizontalement ou en jouant avec la perspective
- Modifier son orientation ou sa rotation

Pour préserver sa lisibilité, il est interdit de :

- L'utiliser sur un fond peu contrasté
- L'afficher dans une taille trop réduite
- Ignorer le périmètre de sécurité
- L'apposer sur un fond photographique complexe

Enfin, tout usage inapproprié est à proscrire, notamment :

- L'association à des éléments de nature négative
- L'utilisation d'une version pixelisée ou de basse résolution

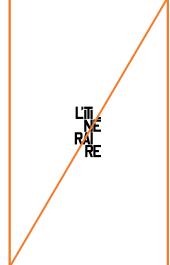






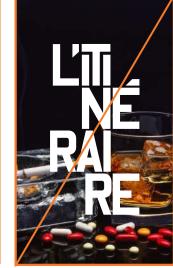


















D'autres logos ou identités visuelles ont été créées pour certains événements spécifiques, tels que le 30e anniversaire du Groupe communautaire L'Itinéraire ou Camelot d'un jour.

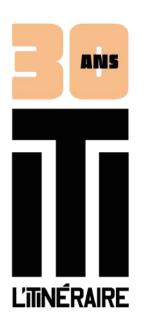
Dans le cas du logo de Camelot d'un jour, la couleur principale change chaque année en fonction de la couleur Pantone en vigueur. Il existe donc plusieurs versions du même logo.

Ces logos ne doivent être utilisés **que pour faire référence à ces événements ou pour en faire la promotion**, afin de ne pas confondre le public.

Les mêmes règles s'appliquent à ces logos que pour le logo principal.















Il existe trois variantes du logo du Café Maison ronde : noir, blanc et couleur.

Le logo en couleur **doit être privilégié lorsque la lisibilité le permet**. Sur un fond photographique complexe ou une couleur trop similaire à celle du logo, les versions noire ou blanche sont à privilégier pour une meilleure visibilité.

Pour les supports et médias plus formels, tels que LinkedIn, les communiqués de presse ou la publicité externe, il est recommandé d'utiliser le logo en noir ou blanc.













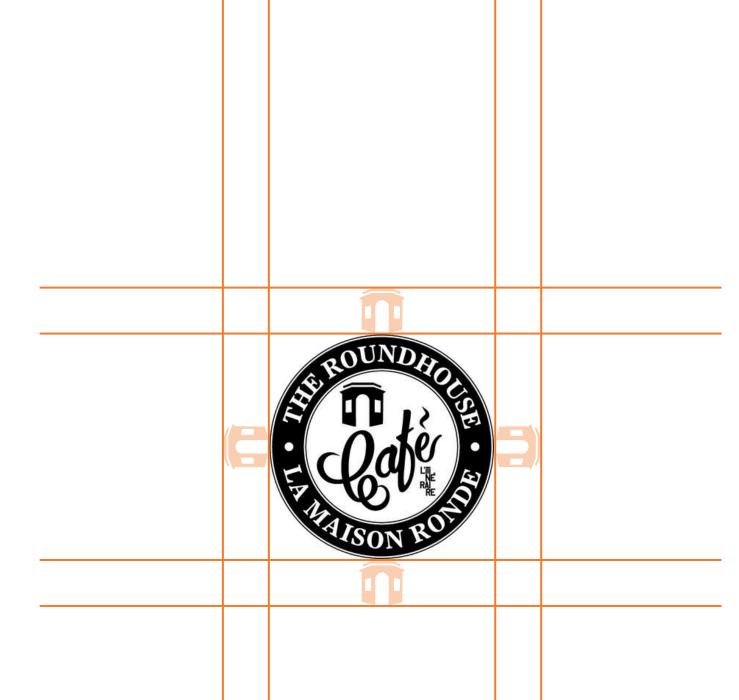


Un périmètre équivalant à la hauteur des vespasiennes doit être respecté autour du logo.

Pour une visibilité optimale du logo, aucun élément visuel ne doit être placé à l'intérieur de ce périmètre.

Dans le cas où le périmètre ne peut être respecté (fond photographique, animé ou complexe), il faut optimiser au mieux la lisibilité du logo en choisissant l'emplacement adéquat.









CAFÉ MAISON RONDE

CAFÉ MAISON RONDE 놧

IDENTITÉ VISUELLE

En aucun cas, il ne faut :

- Déformer le logo, que ce soit verticalement ou horizontalement
- Modifier, séparer ou altérer ses composants
- Changer son orientation ou sa rotation

Pour préserver sa lisibilité, il est interdit de :

- L'utiliser sur un fond avec un faible contraste.
- L'afficher dans une taille trop réduite
- Ignorer le périmètre de protection
- L'apposer sur un fond photographique complexe

Enfin, tout usage inapproprié est à proscrire, notamment :

• L'utilisation d'une version pixelisée ou de basse résolution







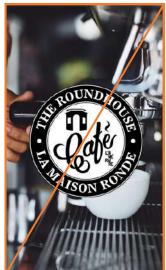
















IDENTITÉ VISUELLE

Les couleurs principales de L'Itinéraire sont le noir et le blanc.

En complément, nous adoptons la couleur Pantone de l'année ainsi qu'une palette élargie inspirée de celle-ci.

En 2025, la couleur Pantone de l'année est Mocha Mousse (#A47864).

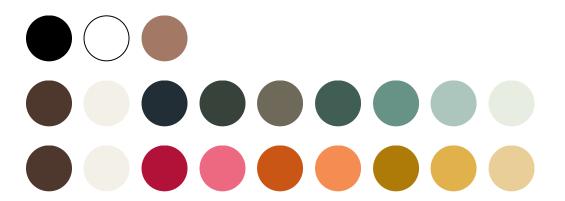






Les couleurs secondaires sont choisies en fonction de la couleur Pantone de l'année.

Pour plus de polyvalence, deux palettes de couleurs secondaires sont créées : l'une aux tons froids et l'autre aux tons chauds. Elles peuvent être utilisées à diverses fins dans le contenu visuel ou textuel, tout en veillant à préserver la lisibilité.







Différentes typographies sont utilisées dans l'ensemble du système graphique du Groupe communautaire L'Itinéraire.

La police de caractères **Montserrat** est la police officielle et doit être priorisée pour tous les documents et publications, qu'ils soient internes ou externes, sauf exception.

D'autres typographies peuvent toutefois cohabiter avec la police officielle, comme **Cooper Hewitt** qui est souvent utilisée aux réseaux sociaux. Ces polices peuvent être utilisées ensemble ou séparément, ainsi que combinées avec d'autres, tout en respectant l'**harmonie** visuelle.

Montserrat

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopkrstuvwxyz 0123456789

Cooper Hewitt

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopkrstuvwxyz 0123456789



